

Incident national affectant les paiements du Conseil départemental

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
CHÂTEAURoux, LE 16 FÉVRIER 2026

Le Conseil départemental de l'Indre informe les usagers, partenaires, fournisseurs et bénéficiaires de prestations départementales qu'un incident technique des services de l'État affecte actuellement de très nombreuses collectivités territoriales.

Depuis le jeudi 5 février dernier, le système d'information « Hélios », utilisé par la Direction générale des Finances publiques (DGFIP) du Ministère de l'économie, des finances, de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique, est malheureusement hors service.

Concrètement, cette situation entraîne déjà :

- Des retards dans le règlement des factures des fournisseurs
- Des délais dans le versement de certaines aides ou prestations

Une situation indépendante de la collectivité

Le Conseil départemental de l'Indre est pleinement conscient des désagréments que cette situation peut occasionner, notamment pour les entreprises, associations et bénéficiaires de dispositifs sociaux. Dès que les services de l'État auront rétabli le fonctionnement du dispositif, les services départementaux veilleront à ce que les retards de paiement soient rapidement traités.

À ce stade, **un retour progressif à la normale est envisagé cette semaine.**

Le Conseil départemental de l'Indre remercie l'ensemble de ses partenaires et usagers pour leur compréhension face à cet incident technique national exceptionnel.

SERVICE PRESSE

Paul GARY - Attaché de presse
pgary@indre.fr - presse@indre.fr
02 54 08 36 81 - 06 80 59 64 92

